
LE COMMISSAIRE SE RÉJOUIT DE LA MISE EN ŒUVRE DE SA RECOMMANDATION

Toronto, le 4 juin 2009 - Le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, se réjouit de la mise en œuvre de sa recommandation par le gouvernement de l'Ontario. Sa recommandation, issue de son premier rapport annuel publié en juin 2008, consistait à revoir la définition de la population francophone afin qu'elle soit plus inclusive et qu'elle reflète la diversité de cette population.

« L'Ontario fait preuve de leadership avec cette nouvelle définition maintenant plus inclusive et représentative de la réalité. La francophonie ontarienne a de quoi être encouragée de se voir ainsi reconnue dans toute sa richesse et sa diversité. Je ne peux que m'en réjouir. », a déclaré François Boileau.

Cela constitue également une excellente occasion pour le gouvernement de mieux planifier l'offre de services en français selon le commissaire. « Il s'agit d'une reconnaissance des francophones susceptibles de demander leurs services en français de la part du gouvernement de l'Ontario, comme les familles exogames et les nouveaux arrivants par exemple. Il faut que le gouvernement soit en mesure de répondre à leurs besoins. », a ajouté M. Boileau.

Enfin, le commissaire souhaite que la communauté puisse s'approprier, avec fierté, cette définition révisée de la francophonie ontarienne.

FAITS EN BREF

- En juin 2008, le commissaire aux services en français avait fait la recommandation suivante dans son premier rapport annuel intitulé *Ouvrir la voie* : « Le commissaire recommande à la ministre de revoir la définition de la population francophone de l'Ontario afin de s'assurer de refléter adéquatement la réalité de cette nouvelle population. »
- Créé en 2007, le Commissariat aux services en français mène des enquêtes indépendantes selon la *Loi sur les services en français*, par suite de plaintes ou de sa propre initiative, et surveille les progrès accomplis par les organismes gouvernementaux en ce qui concerne la prestation des services en français en Ontario.

-30-